

**RENTREE 2022-2023**

**LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES : Classe Cours Moyen 1 – Cycle 3**

Pour les 10 mois de l’année scolaire, la majorité des fournitures ont été achetées par l’intermédiaire de l’école dans un souci d’unité et d’économie, ainsi cela sera reporté directement sur votre facture du mois de septembre :

* La somme de **60€**, correspondant au matériel de votre enfant (peinture, colle, feutre, etc) ;
* La somme de **7,50€** pour le cahier de texte « Écolien ».

**A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE : (Tout doit être marqué au nom de l’enfant)**

* 2 photos d’identité (avec nom et prénom au dos).
* 1 cartable sans roulettes.
* 2 trousses (qui resteront en classe) :
	+ 1 pour les crayons et feutres
	+ 1 pour le matériel journalier
* 1 stylo bleu effaçable Frixion
* 3 lots de recharges
* 1 paire de ciseaux droitier ou gaucher à bouts ronds (**rapporter celle de l’année dernière**).

Pour le collectif :

* 1 flacon de solution hydro alcoolique AVEC UNE POMPE (1 x 500 ml **ou** 2 x 250 ml).
* 1 boîte de mouchoirs

Pour la maison prévoir  : 1 cahier de brouillon, 1 crayon à papier, 1 gomme, 1 stylo bleu, 1 pochette de crayons de couleurs et 1 pochette de feutres.

Ceci constitue le matériel fourni en début d’année scolaire, **il est de la responsabilité des parents de le renouveler tout le long de l’année**, en cas de nécessité (exemple les mouchoirs, les recharges….).

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

* **Les manuels scolaires devront être couverts dés la première semaine de la rentrée.**
* **Les vêtements et les accessoires doivent être marqués au nom de votre enfant, soit avec un feutre indélébile, soit avec des étiquettes cousues.**
* **Pour des raisons de sécurité seules les écharpes à col tubulaire sont autorisées.**
* **Les médicaments, les bonbons, les chewing-gums, sucettes et autres friandises ne sont pas admis au sein de l’établissement (même dans le cartable de l’élève).**

En vous remerciant par avance.

Mme Caroline Gualbert l’enseignante